

## **Changement du prestataire « eau potable » à Boinville-en-Mantois**

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2027, le prestataire choisi pour assurer la délégation de service public « eau potable » sur le territoire de Boinville-en-Mantois est le groupe SEFO-Aqualia.

La compétence « eau potable » étant assurée par notre Communauté Urbaine GPSeO et le précédent contrat avec SUEZ arrivant à son terme le 31/12/2021, un appel d'offre a été réalisé afin de renégocier les tarifs et prestations.

C'est donc SEFO-Aqualia qui a remporté ce marché après la procédure organisée par GPSeO.

Ce nouveau contrat est signé pour une durée de 6 ans. Il prévoit la gestion de l'eau, la relève des compteurs, la facturation, la gestion et la production d'eau potable.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le numéro d'urgence du délégataire 01 39 70 20 00 pourra être utilisé par tous les abonnés.

